

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 10 septembre 2025 à 18 h 40, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

SAVARD, Réjean	représentant	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 18 h 38.

CA25-048 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Savard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

CA25-049 / APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 9 juillet et du 4 août 2025, avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA25-050 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	132 046,52 \$
Total des dépenses préautorisées :	322 499,70 \$

<u>GRAND TOTAL :</u>	<u>454 546,22 \$</u>
-----------------------------	-----------------------------

AUTRES

CA25-051 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 40.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

Jean-Maxime Dubé
Dir. gén. et greff.-trés.